



Ploërmel

ACTUALITÉS

MARS 2024

Bulletin municipal de Ploërmel

Fête du Végétal, Impromptus...

LE PRINTEMPS ARRIVE!

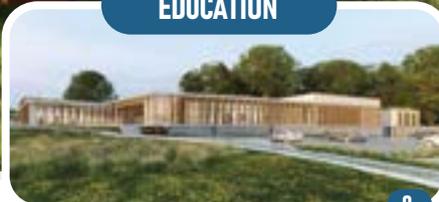


AU QUOTIDIEN



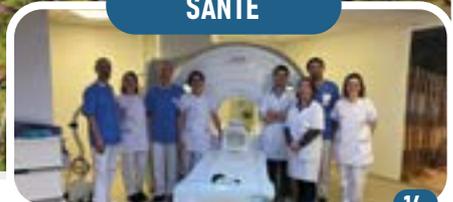
4

ÉDUCATION



8

SANTÉ



14

Au quotidien	4
Éducation	8
Urbanisme	10
Travaux	12
Action sociale	13
Santé	14
Côté assos.....	16
Retour en images	17
Agenda	18
Vos commerçants.....	20
Ploërmel en balade	22
Ploërmel Communauté.....	24
Tribunes.....	26



Ploërmel Actualités n°36 – Mars 2024
Directeur de la publication: Patrick Le Diffon.
Rédaction: Élus municipaux, service Communication.
Ont collaboré à ce numéro: adjoints et conseillers municipaux, services municipaux, associations, commerces.
Crédits photographiques: Couverture Photo, J-F. Guillon, Ville de Ploërmel, Hôpital de Ploërmel, Shutterstock, Région Bretagne, La Ploërmelaise, La Réserve concept-store, Yves Mainguy.
Création du magazine: Service Communication.
Impression: Cloître Imprimeurs - Landerneau
Tirage: 5 500 exemplaires.

Services municipaux

HÔTEL DE VILLE ET COMMUNAUTAIRE

Place de l'Hôtel de Ville - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 20 73 - mairie@ploermel.bzh
 Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
 Fermé le samedi

ÉTAT CIVIL

Place de l'Hôtel de Ville - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 20 73 - etatcivil@ploermel.bzh
 Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
 Le mardi 11h -12h

POLICE MUNICIPALE

Rue du 12 juin 1944 - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 20 90 - policemunicipale@ploermel.bzh
 Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

CCAS

26, rue du Général Leclerc - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 20 75 - ccas@ploermel.bzh
 Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

MÉDIATHÈQUE

Cloître des Carmes - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 74 28 25 - mediatheque@ploermel.bzh
 Mardi et vendredi : 10h-12h et 15h-18h30
 Mercredi : 10h-12h et 13h30-18h
 Samedi : 10h-12h et 13h30-17h

URBANISME

Place de l'Hôtel de Ville - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 20 73 - urbanisme@ploermel.bzh
 Lundi : 13h30-17h30
 Mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

SERVICES TECHNIQUES

P.A. du Bois Vert, rue Fulgence Bienvenüe - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 58 40 - accueil.st@ploermel.bzh
 Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30
 Vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

ÉDUCATION - ENFANCE

16, place de l'Hôtel de Ville - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 72 33 08 - education@ploermel.bzh
 Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Services communautaires

BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

15, rue Beaumanoir - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 22 36 43 - contact@broceliande-vacances.com

PÔLE CULTUREL

3, avenue de Guibourg - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 74 08 21 - poleculturel@ploermelcommunaute.bzh

PÔLE SOCIAL

26, rue du Général Leclerc - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 20 75 - cias@ploermelcommunaute.bzh

PÔLE DES SPORTS

Centre des Arts Martiaux, rue Pierre de Coubertin - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 74 05 10 - poledessports@ploermelcommunaute.bzh

PISCINE

Rue du Lieutenant Le Vigouroux - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 93 67 74 - accueilpiscine@ploermelcommunaute.bzh

FRANCE SERVICES

10, boulevard des Carmes - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 56 61 80 02 - franceservices@ploermelcommunaute.bzh

DÉCHÈTERIE

P.A. du Bois Vert, 4 rue Denis Papin - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 72 33 02 - dechets@ploermelcommunaute.bzh

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES AUTRES SERVICES SUR
PLOERMELCOMMUNAUTE.BZH

ÉDITO

Depuis 10 ans, nous travaillons à rétablir les équilibres budgétaires de Ploërmel, tout en concrétisant le programme proposé en 2014 puis en 2020. Consolider les comptes sans différer les nécessaires et lourds investissements a fait de Ploërmel une ville structurante dans le département et qui compte dans le concert régional.

Entre 2020 et 2023, nous avons investi plus de 31 millions d'euros pour la rénovation de la ville et sa mise à niveau, aidés par Ploërmel Communauté, le département du Morbihan, la Région Bretagne, ainsi que de nombreux opérateurs privés.

Nous avons relevé l'audacieux défi de la transformation du centre-ville avec le renouvellement des réseaux, l'ouverture de lieux de promenade et de convivialité, le partage de l'espace consacré à la voiture avec les mobilités cyclistes et piétonnes et la valorisation du centre ancien et des monuments de notre cité ducale.

Nous avons également entrepris la réhabilitation de la chapelle et du chœur des moniales du couvent des Carmélites laissés à terre depuis l'incendie de 2006. Cette belle réhabilitation nous permet aujourd'hui de convaincre des opérateurs de s'intéresser au reste de l'immeuble que la ville elle-même ne peut rénover.

C'est l'effet levier des investissements publics : les dépenses publiques servent d'abord à satisfaire les besoins d'intérêt général puis ils mobilisent l'intérêt et les capacités des opérateurs privés. On ne fait jamais tout tout seul et notre qualité est de faire certes, mais aussi de construire les conditions du « faire faire ».

Les deux années à venir seront consacrées à parfaire l'atteinte de nos objectifs. Nous sommes amenés à accentuer nos efforts pour conserver cet équilibre entre une structure financière solide

et la réalisation des investissements programmés. Cette contrainte n'est en rien un repli stratégique, bien au contraire, il s'agit d'un déploiement possible et nécessaire, fondé sur la robustesse de notre capacité d'autofinancement depuis 2021.

La poursuite de notre plan d'actions est conduite dans un contexte des finances territoriales dégradé auquel Ploërmel n'échappe pas. En 10 ans, la dotation globale de fonctionnement perçue de l'État a été divisée par deux et notre budget 2023 est amputé de 800 000 € l'an.

Sur la même période, le taux de foncier bâti est resté stable, progressant seulement de 2% en 2021 puis de 2.5 % en 2022 ; sans hausse en 2023, soit 7.65% en 10 ans. L'inflation durant cette même période a été de 17.7 %.

Ploërmel n'a jamais connu une dynamique démographique, commerciale et économique aussi forte, grâce à une politique engagée et volontaire, dans une optique de partenariat à l'égard des porteurs de projet.

Aucun effort supplémentaire n'est satisfaisant, pour personne. Il est commandé essentiellement par notre résolution à mettre en œuvre le pacte que nous avons scellé ensemble, à encourager les investissements privés et à préserver l'avenir de la collectivité.



Patrick LE DIFFON

Maire de Ploërmel

Président de Ploërmel Communauté
Conseiller Régional de Bretagne

Urbanisme

Les projets en cours

La Ville facilite l'implantation d'une maison pluridisciplinaire de santé portée par une société de promotion immobilière spécialisée dans le domaine médical. Ce projet pourrait rassembler des médecins et professionnels de santé en complément de ceux exerçant déjà à Ploërmel, ce qui étofferait l'offre de santé sur le territoire.

Plus d'informations courant 2024

Le second projet en cours concerne la réhabilitation du Couvent des Carmélites. La Ville de Ploërmel travaille conjointement avec un opérateur privé pour trouver la meilleure adéquation possible qui réponde aux besoins des uns et des autres.

Dans le cadre de ces deux projets qui sont importants pour la Ville de Ploërmel, davantage d'informations seront communiquées dans le courant de l'année.

Nouveauté

L'Office de Tourisme déménage



Le Bureau d'Informations Touristiques de Ploërmel a déménagé dans de nouveaux locaux depuis fin février 2024. Dorénavant situé rue Beaumanoir, il sera ouvert uniquement pendant les vacances scolaires du mardi au vendredi matins et le samedi toute la journée.

- Avril / mai / juin / septembre : ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 / 14h à 18h
- Juillet et août : ouvert du lundi au samedi de 10h à 13h / 14h à 18h

Élections Européennes

Ce qu'il faut savoir

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Voici quelques informations pratiques.

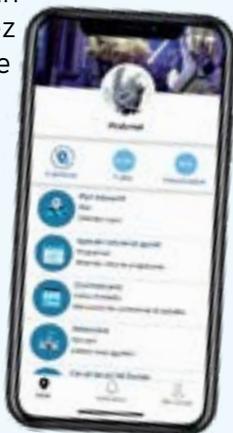
- La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 directement en mairie (ou le mercredi 1^{er} mai 2024 si la démarche est effectuée en ligne depuis le site internet ploermel.bzh
- Tout changement d'adresse au sein de la commune doit être signalé en mairie suivant la même démarche qu'une inscription sur les listes électorales. Dans le cas contraire, l'électeur s'expose à une radiation des listes électorales.
- La Ville de Ploërmel compte 10 bureaux de vote : 8 bureaux sont à la salle des fêtes (n°1 à n°8), 1 bureau est à la salle Pierre Lerat de Saint-Jean de Villenard (n°9) et enfin 1 bureau est à la salle polyvalente de Monterrein (n°10).
- Chaque électeur vote dans le bureau auquel il est rattaché (le numéro du bureau et son adresse figurent sur la carte électorale).
- Le jour de l'élection, il faut se munir obligatoirement d'une pièce justifiant son identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc.). La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire, mais elle facilite les démarches.
- La Ville de Ploërmel utilise le vote électronique depuis 2007. Chaque bureau de vote est équipé d'une machine à voter.
- Les électeurs ne pouvant pas se rendre à leur bureau de vote le 9 juin prochain peuvent établir une procuration en se rendant en personne dans n'importe quel commissariat de police ou gendarmerie ou directement en ligne depuis le site internet de la commune.
- La Ville recherche des assesseurs pour ses bureaux de vote. Adressez-vous à l'accueil de la Mairie si vous êtes intéressés !

Pensez-y !

L'application mobile Imagina

Avec Imagina, accédez en un clic à l'agenda des événements, au plan interactif des parkings, commerçants et des arrêts de bus, aux services municipaux, signalez un problème et découvrez en temps réel toute la vie locale !

- Téléchargez Imagina
- Choisissez Rejoindre
- Recherchez Ploërmel
- Abonnez-vous !



Communication

Restez informés !

La Ville de Ploërmel a lancé une nouvelle lettre, en complément de son magazine municipal, intitulée « Infos Ploërmel ».

Deux fois par mois, ayez accès aux dernières actualités du moment, ainsi qu'à l'agenda des événements du centre-ville.

Vous pouvez retrouver cette lettre d'information recto-verso dans les présentoirs disposés en centre-ville (place du Marché, place de La Poste, place d'Armes et place Jean-Paul II), en mairie, à la médiathèque et dans les magsins de grande distribution !

Dorénavant, vous pouvez aussi vous abonner à Infos Ploërmel directement sur le site internet de la Ville, pour être au plus proche de l'actualité locale.



Environnement

La lutte contre les ragondins

Dans certaines zones naturelles de Ploërmel, une lutte s'opère contre un animal nuisible : le ragondin. La régulation de cette espèce est encadrée.

En partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles, la Ville de Ploërmel est chargée de gérer la population de ragondins. Depuis 1996, la Ville de Ploërmel participe à la régulation de cette population dans son secteur.

Onze piégeurs bénévoles, formés et accrédités sous l'égide de FDGDON 56 piègent toute l'année. En 2023, 413 ragondins ont été retirés des cours d'eau de la commune et 5 804 depuis le début de cette action.

Pourquoi ?

Le ragondin est un rongeur considéré comme nuisible pour les activités humaines, car il est à l'origine de dégâts affectant les cultures. De par son comportement fouisseur, il dégrade les berges, accélère le colmatage du lit des rivières, perturbe le réseau hydraulique. Le ragondin diminue les herbiers et perturbe les communautés, la faune autochtone et la biodiversité liée à ces habitats.

La lutte contre les ragondins est obligatoire et régit par un Arrêté Préfectorale de 2003, il est donc conseillé de ne pas toucher ou manipuler les cages installées et de respecter le travail indispensable de ces piégeurs.

La Ville de Ploërmel tient à remercier ses piégeurs bénévoles pour leur investissement.



Centre-ville

Que sont **Les Impromptus** ?

Investir le centre-ville, permettre à chacun d'exposer son savoir-faire... C'est le but de l'initiative « Les Impromptus », lancée par la mairie de Ploërmel.

L'objectif est que les associations culturelles, sportives, et même les particuliers s'approprient la commune pour animer, partager, impliquer les Ploërmelais, faire vivre le centre-ville, développer la convivialité et un nouvel art de vivre. Le but est d'offrir un moment précieux et unique, des actions éphémères destinées à rassembler les habitants.

En somme : donner une visibilité aux associations, réinvestir la ville et réunir les Ploërmelais.

Pour qui ?

Pour les associations, acteurs de la vie locale, commerçants, habitants talentueux souhaitant offrir ou faire découvrir une pratique sportive, artistique, artisanale ou de toute autre nature.

Exemples d'initiatives

Cours de danse de salon, séances de fitness, initiation au badminton, concert, animation d'un DJ, séance de dédicaces, cours culinaire en plein air : les possibilités sont multiples !

Où ?

La Ville propose des espaces dédiés : le préau des Carmes, aux alentours de l'aire de jeu du dragon, parvis de l'Église, selon les disponibilités.

Quand ?

Les animations seront programmées les samedis de mars à octobre.

Comment ?

En contactant le service dynamisation du cœur de ville de la Ville de Ploërmel. Il vous accompagnera à chaque étape de votre projet et vous évaluerez ensemble vos besoins éventuels de matériel ou d'équipement.

Un préambule aux 1500 ans de la ville

En 2025, Ploërmel devrait fêter ses 1 500 ans. À cet effet, de nombreuses animations devraient être organisées en cœur de ville, grâce à la participation des commerces, associations et l'ensemble des acteurs de la vie locale.

Ces Impromptus sont donc l'occasion pour vous de vous faire connaître si vous souhaitez contribuer à ce bel événement, qui ne pourra se faire sans vous : les 1500 ans de la ville seront la fête de tous les Ploërmelais !

Contacts

Solène DUBOURG

Chargée du développement et du commerce en centre-ville
Tél : 02 97 73 20 73 Port : 06 07 89 92 67

Noémie JEHANNO

Alternante Chargée d'animation en centre-ville
Tél : 02 97 73 58 47 Port : 06 73 70 34 90

Mail : animations@ploermel.bzh



Centre-ville

Stationnements gênants, attention !

Les travaux d'aménagement du centre-ville sont finalisés sur les principaux espaces de circulation et lieux de rencontre. L'usage de ces aménagements implique le respect des règles pour les automobilistes.

Afin de respecter les déplacements des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite, le stationnement des véhicules est interdit sur les accotements et trottoirs.

Ce respect garantit la sécurité de chacun !



En hiver, la visibilité des piétons est plus faible. En conséquent, le stationnement des véhicules est interdit à moins de 5 mètres d'un passage piéton. Il convient d'être vigilant et de se conformer à la matérialisation au sol des emplacements.

Stop aux véhicules-ventouses

Après une période de prévention de la Police Municipale auprès des usagers, les sanctions demeurent inévitables pour les automobilistes mal stationnés, mais aussi pour les véhicules dits « ventouses », c'est-à-dire ceux qui occupent des places de stationnement à durée limitée de manière abusive. L'objectif est de permettre à chacun de stationner plus facilement en centre-ville, pour rejoindre les commerces et services.

Stationnement gênant

passible de 35 à 135 euros d'amende

Maurice OLIVIER, 1^{er} adjoint à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse

« **L'école Antoine de Saint-Exupéry** ouvrira ses portes en septembre 2025 »



Après plusieurs mois d'arrêt, le chantier de l'école Antoine de Saint-Exupéry, dans le quartier de la Noé Verte, a repris. Point d'étape avec Maurice OLIVIER, 1^{er} adjoint en charge de l'Éducation et la Jeunesse.

Comment s'est passée la reprise des travaux ?

« L'arrêt du chantier pour cause de défaillance d'une entreprise est maintenant derrière nous. Trois entreprises ont repris le lot vacant en décembre dernier et nous avons pleinement confiance en leur sérieux et leur investissement. Après une rapide phase d'analyse, les ouvriers ont redémarré le chantier et œuvrent à son bon déroulement.

Ce changement d'entreprise implique-t-il des modifications ?

Il n'y aura pas de changement dans ce qui était prévu à l'origine en terme de structure du bâtiment. L'isolation a été refaite, l'ossature bois est bien celle prévue, les essais d'enduit sont en cours : l'école ouvrira dans les conditions techniques prévues, c'est une certitude.

Quand les écoliers et le personnel pourront-ils investir les lieux ?

La fin des travaux est prévue pour le mois de décembre 2024. Ensuite, s'ouvrira une période d'installation des équipements, d'appropriation des locaux par le personnel, de test des cuisines. Le déménagement du mobilier restant sera organisé à l'été. La première rentrée scolaire aura lieu en septembre 2025.

Comment va se passer la répartition des élèves ?

Le règlement scolaire, qui définit l'affectation dans une école selon le domicile de l'enfant, sera validé en Conseil municipal en 2024. Des portes ouvertes seront organisées, afin que les familles puissent découvrir ce nouvel équipement. Grandes salles de classe, ateliers, restauration, accueil périscolaire, salles mutualisées, tout est prévu pour faire de l'école le moteur du nouveau quartier de la Noé Verte. La Ville de Ploërmel disposera désormais de 4 écoles bien réparties sur le territoire : 2 écoles privées à l'Est et à l'Ouest, 2 écoles publiques au Nord et au Sud. »

Écoles Françoise Dolto et Jules Verne

Portes ouvertes des établissements vendredi 5 avril 2024

Profitez de ces portes ouvertes pour découvrir les deux écoles maternelles et élémentaires publiques Françoise Dolto et Jules Verne. Les travaux réalisés par les élèves pendant l'année seront exposés pour l'occasion.

Plus d'infos sur ploermel.bzh

16h30
19h





Laurent VÉRON, directeur

« L'année des premières fois » au lycée Mona Ozouf

Le lycée public Mona Ozouf de Ploërmel accueille cette année ses 220 premiers élèves, dans des locaux tout juste sortis de terre. Après quelques mois d'expérimentation, Laurent VÉRON, directeur de l'établissement, nous fait l'état des lieux.

À mi-parcours de cette première année scolaire dans les locaux, le directeur Laurent VÉRON dévoile un bilan plus que positif : « *Cette première année est le démarrage de tout pour ce lycée, avec plein de mises en route pour les élèves mais aussi le personnel. C'est l'année des premières fois entre les conseils de classe, les premières portes ouvertes, etc. Cette première année n'a rien d'habituel et on ne s'ennuie pas du tout !* »

Les retours sont également bons de la part des élèves et du personnel, pour qui l'espace, l'acoustique et la luminosité naturelle du bâtiment sont de réels points positifs.

Quelques chantiers encore en cours

Quelques travaux sont encore à signaler dans l'établissement : « *On est dans l'attente de la finalisation de la cour mais aussi du foyer et du CDI, pour l'instant mis en place dans des lieux provisoires. Tout devrait être prêt pour l'automne et l'arrivée des nouvelles promotions.* »

Le bâtiment, qui n'accueille pour l'instant qu'un tiers de la capacité prévue, devrait voir arriver dès la rentrée prochaine entre 400 et 450 élèves : « *J'ai d'ailleurs déjà effectué la demande de 15 postes d'enseignement supplémentaires* » précise Laurent VÉRON. Des chiffres encouragés par l'affluence observée lors des portes ouvertes.

De nouvelles formations en réflexion

Le directeur et le personnel préparent déjà la prochaine rentrée avec l'ajout de nouvelles options : du théâtre, un Brevet d'Initiation Aéronautique et un partenariat qui se dessine avec la Base Nautique de Taupont pour l'option EPS. De quoi diversifier un peu plus l'offre de formations déjà large.

Les formations proposées

Filières technologiques

BAC STL - Sciences et Technologies de Laboratoire - Spécialités en sciences Physiques et Chimiques de Laboratoire

BAC ST2S - Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Spécialités voie générale

- Humanités, Littérature, Philosophie
- Histoire-Géographie, Géopolitique, Sciences Politiques
- Langues, Littérature et Cultures Étrangères
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales

Langues

Anglais - Allemand - Espagnol

Options

Latin/grec - EPS - Sciences de Laboratoire - Santé Social

Post-Bac

BTS ESF - Bac +2 Économie Sociale Familiale

Rappel

Quelles déclarations pour quels travaux ?

Lors de vos divers travaux, il est peut-être nécessaire d'obtenir au préalable une autorisation d'urbanisme en mairie. Celle-ci diffère selon le type de projet. Petit rappel des bonnes démarches à adopter !

Abri de jardin

Aucune formalité si Surface de Plancher (SP) ou Emprise au Sol (ES) de moins de 5m²

Déclaration Préalable (DP) entre 5m² et moins de 20m² de SP ou ES.

Permis de Construire si SP ou ES égale ou supérieure à 20m²

Panneau photovoltaïque Déclaration Préalable (DP)

Création d'ouverture (modification de porte, nouvelles fenêtres) **ou modification d'aspect extérieur** (ravalement, bardage, isolation par l'extérieur)
Déclaration Préalable (DP)

Clôture ou mur de clôture Déclaration Préalable (DP)

si immeuble situé en abord de monuments historiques

Piscine extérieure

Aucune formalité pour un bassin inférieur ou égal à 10m²

Déclaration Préalable (DP) entre 10m² et 100m² pour un bassin découvert ou dont la couverture ne dépasse pas 1,80m de hauteur

Permis de Construire pour un bassin découvert de plus de 100m² ou un bassin couvert dont la couverture dépasse 1,80m de hauteur

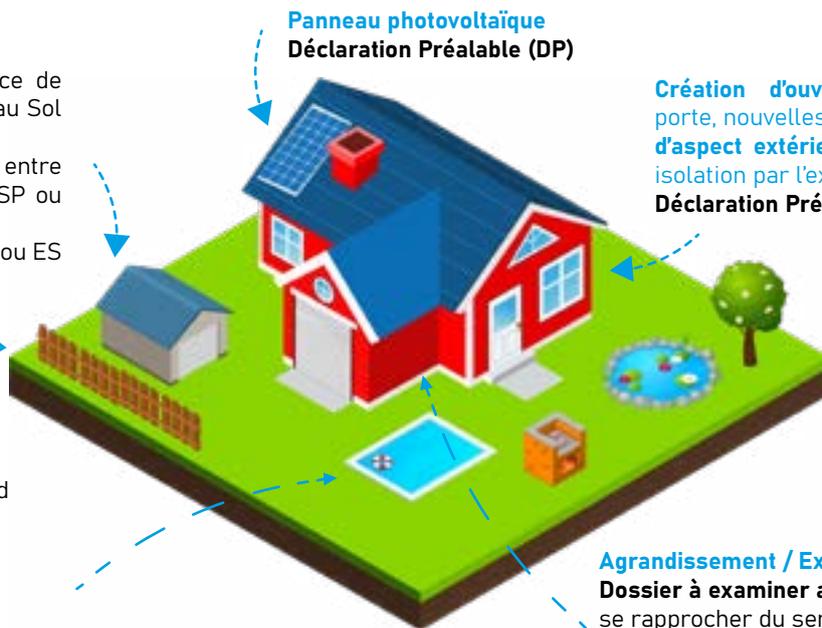
Agrandissement / Extension

Dossier à examiner au cas par cas, se rapprocher du service Urbanisme

Garage / Carport

Aucune formalité si SP ou ES de moins de 5m²
Déclaration Préalable (DP) entre 5m² et moins de 20m² de SP ou ES

Permis de Construire si SP ou ES égale ou supérieure à 20m²



AUTRES DEMANDES

• Changement de destination d'un bâtiment

Déclaration Préalable (DP) même s'il n'y a pas de travaux

Permis de Construire si modification de structures porteuses et/ou de la façade en plus du changement de destination

• Démolition

Permis de Démolir obligatoire si immeuble situé en abord de monuments historiques

• Lotissement (création d'au moins 2 lots avec espace commun ou création de lot en périmètre de monument historique)

Permis d'Aménager

Dans le cas où vos travaux ne seraient pas soumis au dépôt d'une demande d'urbanisme, votre projet devra tout de même respecter les règles d'urbanisme indiquées au règlement du **Plan Local d'Urbanisme**.

Si votre projet est situé dans le **périmètre monument historique**, il fera l'objet d'une étude au cas par cas par le service urbanisme.



Éclairage public, eau pluviale La ville gère ses propres réseaux

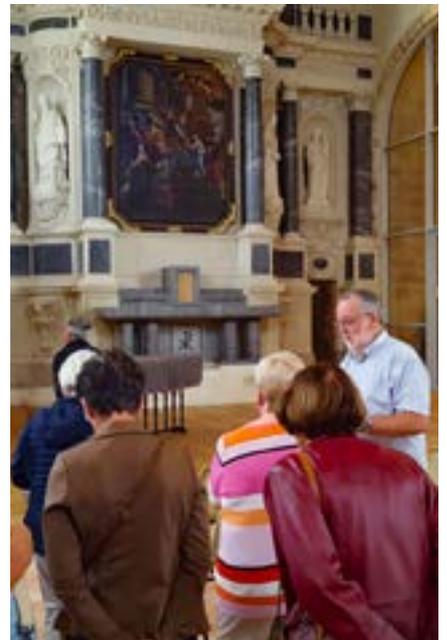
Toute demande de travaux par des particuliers qui concernent une partie du domaine public doit avant tout faire une demande de permission de voirie ou occupation de la voirie, tout comme pour une modification de clôture (mur - haie - grillage). Cette permission doit être demandée par l'entreprise exécutante, un état des lieux sera fait par notre service en présence de la société avant le début des travaux.

En cas d'absence de cette demande et d'intervention sur le domaine public sans autorisation, ces travaux sont assujettis à une amende administrative de 500€ conformément aux dispositions de l'article L2212-2-1 du code pénal général des collectivités territoriales.

Si vos travaux nécessitent une occupation du domaine public (stationnement, dépôt de matériaux, échafaudage) une demande est à adresser à la Police Municipale, 10 jours minimum avant le début des travaux.

Inauguration du Couvent des Carmélites

La chapelle a repris vie lors des Journées Européennes du Patrimoine



Promenade au Couvent des Carmélites

Les règles à respecter pour vagabonder dans les jardins

Le jardin du Couvent des Carmélites est ouvert au public depuis peu. Afin de respecter les lieux, quelques règles sont de mise.

Horaires d'ouverture

8h-19h30 du 1^{er} octobre au 31 mars

8h-22h du 1^{er} avril au 30 septembre

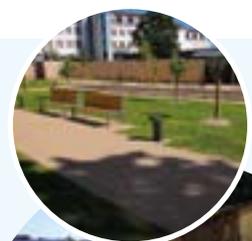
En dehors de ces horaires, un portail ferme l'accès aux jardins.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans les jardins du Couvent.

Propreté

Merci de respecter ce lieu historique et son environnement, notamment en gardant l'espace public propre.



Redynamisation du centre-ville

Ce qui vous attend les prochains mois

Les dates annoncées sont théoriques et dépendront des conditions météo



Rue **Général Dubreton**

Fermeture de la rue Dubreton en juillet 2024 pour la pose des bordures et empièchement des trottoirs. Circulation ouverte en août.

Fermeture de la rue en septembre pour réaménagement de la voirie et des trottoirs. Fin des travaux prévue début novembre 2024.



Place de **l'Église**

Construction de la fontaine prévue jusqu'à mai et reprise des gradins.

Échangeur Saint-Antoine

Les travaux de réaménagement sont en cours !

Il s'agissait d'un secteur routier compliqué en terme de sécurité routière : les accidents sur l'échangeur de Saint-Antoine seront bientôt de l'histoire ancienne ! C'est du moins l'objectif des travaux de réaménagement de l'échangeur Saint-Antoine qui relie la RN 24 et la RN 166 à l'entrée de Ploërmel.

La DIR Ouest annonçait en février le lancement officiel des travaux, qui visent également à décongestionner l'entrée de la Ville.

La circulation maintenue

Les travaux seront réalisés sous circulation, avec une réduction de la largeur des voies sur la RN 166. Cependant, quelques nuits de fermeture de la RN 166 et des bretelles de l'échangeur seront nécessaires. Il est prévu 6 nuits au démarrage de chaque phase pour la pose et la dépose de la signalisation, ainsi que 4 nuits en fin de phase et de chantier pour les enrobés et la dépose finale de la signalisation.

Calendrier prévisionnel :

Mars à mai : travaux du barreau urbain, reliant la rue René Cassin à la rue de Redon.

Juin à septembre : élargissement de la RN166 à 2x2 voies et création d'une nouvelle bretelle Vannes-Rennes.



Centre Communal d'Action Sociale

Un accompagnement personnalisé

Le CCAS, c'est une action sociale globale, ouverte à toutes les personnes en situation de vulnérabilité. Parce que chaque situation est unique, nous sommes là pour vous offrir un soutien sur mesure.

Des aides financières peuvent être accordées selon votre situation personnelle pour vous permettre de payer vos factures d'énergie, faire face à une dépense imprévue, vous maintenir ou accéder au logement.

Accompagnement financier

Vous rencontrez des difficultés administratives et/ou financières ? Le CCAS peut vous aider dans le classement de vos papiers, dans l'ouverture des droits ou pour vous aider à la gestion de votre budget.

Pour le compte du Conseil Départemental, le CCAS instruit les demandes d'aides sociales pour les personnes résidant en établissements d'hébergement, ou bénéficiaires de l'aide à domicile, ou du portage de repas.

+ d'infos

Notre équipe est à votre disposition pour vous guider et vous soutenir dans les moments difficiles. N'hésitez pas à nous contacter au **02 97 73 20 75** ou à vous rendre directement au CCAS situé au **26 rue du Général Leclerc**.

Le lien au quotidien

Un service sur mesure pour les personnes âgées de Ploërmel « Du Lien Au Quotidien ». Du transport, des animations, des visites à domicile, des sorties et séjours adaptés organisés par Maryline PROUST l'animatrice sociale du CCAS au **06 74 44 47 77**.



Rendre visite aux personnes isolées

Vous avez un peu de disponibilité, vous aimez échanger et partager. Vous souhaitez vous engager auprès des seniors et participer à rompre leur isolement ? Devenez bénévole !

Pour plus d'informations, venez nous rencontrer au Pôle Social.



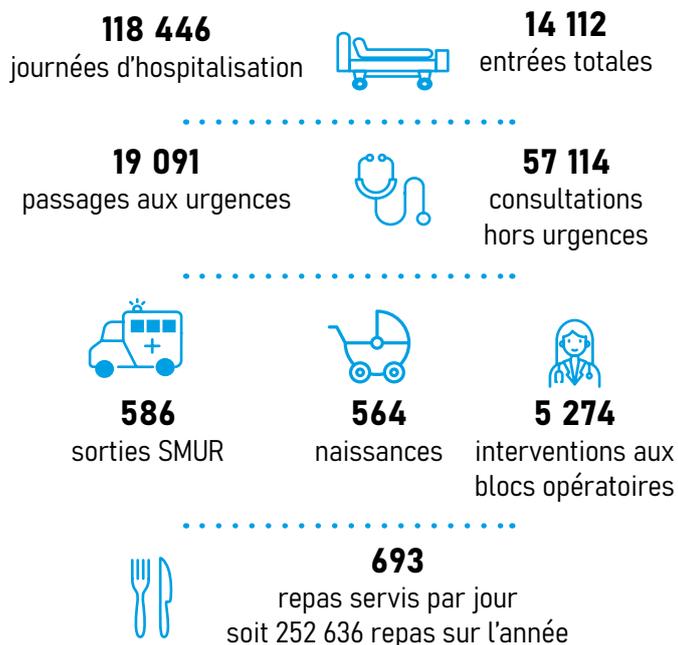
L'IRM a pris place au sein du service imagerie de l'hôpital : un équipement très attendu par les professionnels et la population.

Centre hospitalier de Ploërmel

Un établissement de qualité tout en **proximité**

La Ville de Ploërmel dispose d'un hôpital qui, au fil des années, a changé de visage pour s'adapter aux nombreuses évolutions qui dessinent l'Hôpital de demain. En continuant d'investir et en consolidant son offre de soins, notamment en coopérant avec les autres établissements de son territoire, le centre hospitalier de Ploërmel a su conforter son rôle sur le territoire en matière de santé.

En quelques chiffres, l'hôpital de Ploërmel représente en 2023 :



Au total, plus de 750 professionnels œuvrent au service des patients et résidents de l'établissement. Pour ce faire, des investissements importants ont été réalisés ces dernières années, grâce au soutien financier de l'Agence Régionale de Santé : après la réhabilitation des 3 unités de médecine polyvalente, la création d'une salle de naissance physiologique, la mise en place d'une antenne de biologie délocalisée, la restructuration de la stérilisation, c'est l'arrivée de l'IRM qui a plus récemment marqué les esprits.

D'autres évolutions sont déjà en projet dans un futur proche :

- Le lancement du projet de **reconstruction de l'EHPAD**.
- La **fin de la réhabilitation des secteurs d'hospitalisation** avec l'unité de chirurgie et du plateau de consultations.
- La **réhabilitation des urgences et du service SMR** (Soins Médicaux et de Réadaptation) sur 2025/2026.

UNE OFFRE DE SOINS CONSOLIDÉE

Une maternité pérennisée et reconnue

- Pérennisée grâce au renouvellement de l'équipe médicale avec de nouveaux chirurgiens gynécologues du CHBA et un lien très fort avec la maternité du site de Vannes, et à la présence des pédiatres du CHBA.
- Reconnue pour son label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés), sa salle nature, ses consultations d'acupuncture...



Mme Alice NOGUES, sage-femme, et Dr Paul FUNEL, chef de service de la maternité de Ploërmel.

Une chirurgie diversifiée et sécurisée avec :

- Une offre de chirurgie programmée et ambulatoire territoriale consolidée avec le développement de l'offre ORL, endoveineuse, gynécologie, urologie...
- Une offre de chirurgie d'urgence sécurisée (astreintes territoriales).
- Un bloc opératoire reconnu dans sa vocation territoriale.

Une médecine confortée

- Un grand service de médecine polyvalente entièrement réhabilité.
- Adossé à un plateau de spécialités médicales : cardiologie, pneumologie, gastro-entérologie, rhumatologie, diabétologie-endocrinologie, oncologie, neurologie...
- Un service d'hospitalisation à domicile consolidé (soins palliatifs, plaies complexes, rééducation).

Des soins critiques et urgences consolidés :

- Une équipe médicale territoriale stabilisée, une maquette organisationnelle et un planning médical commun CHBA-Ploërmel permettant un fonctionnement des urgences 24h/24-7j/7 et un SMUR préservé y compris pendant la période estivale.
- Une unité de surveillance continue portée par une équipe médicale territoriale et qui a pu être upgradée en réanimation pendant la crise covid.

Un plateau technique innovant :

- Des équipements innovants en imagerie : IRM, mammographe, scanner et une offre de radiologie conventionnelle modernisée.
- Une équipe territoriale de radiologues.
- Une offre de biologie délocalisée publique sur le site de Ploërmel.
- Une stérilisation restructurée.

L'appui du CHBA

L'attractivité du CHBA (Centre Hospitalier Bretagne Atlantique Vannes-Auray) bénéficie à l'hôpital de Ploërmel et lui permet de porter ces ambitions : plus de 70 médecins, grâce aux équipes médicales territoriales et services inter-établissement, contribuent à assurer l'offre de soins sur le site de Ploërmel.

Un lien Ville - hôpital à renforcer

L'hôpital de Ploërmel a pour objectif de renforcer les liens avec les professionnels de santé libéraux. C'est pourquoi l'hôpital participe aux travaux en cours de la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé).

Le centre hospitalier bénéficie également d'un soutien fort des associations qui contribuent à l'organisation de journées de prévention et de sensibilisation, accompagnent les patients et résidents ou financent des soins de confort et équipements pour améliorer la prise en charge des patients.

+ d'infos

Hôpital de Ploërmel - ch-ploermel.fr



Jumelage Franco-Allemand

Ploërmel s'exporte en Outre-Rhin

Créé en 1980, le comité de Jumelage Franco-Allemand est le plus vieux comité de jumelage de Ploërmel. Depuis de nombreuses années, les échanges et les relations y sont très fructueuses.

Un peu d'histoire

En 1973, Sœur Marie-Rose COUVERT, enseignante au Centre d'Enseignement Féminin Rural à Ploërmel, organisait les premiers échanges entre jeunes avec le pasteur MÜNTER d'Apensen en Basse-Saxe. En 1980, le maire de Ploërmel souhaite créer un jumelage avec Apensen : ce sera chose faite le 7 septembre 1980, avec la signature de la charte officialisant ces échanges entre les maires des deux villes. Dès lors, chaque commune reçoit une année sur deux et, avec le comité, organise le séjour d'une semaine : hébergement dans les familles d'accueils, visites touristiques et culturelles, soirées, etc... La communauté de Gornau rejoindra ce jumelage à la suite de la chute du mur de Berlin.

Et aujourd'hui ?

Pendant de nombreuses années, les échanges ont été fructueux et des liens d'amitié très forts ont vu le jour au fil du temps. Riche de

l'expérience acquise pendant toutes ces années, la nouvelle équipe de bénévoles de l'association fait perdurer les grands moments de convivialité, les échanges pour découvrir le mode de vie et la culture allemande.

Rejoignez le jumelage !

Du 9 au 16 juillet 2023, un groupe d'Allemands (d'Apensen et de Gornau) a séjourné dans les familles d'accueil Ploërmelaises et a participé à plusieurs visites pour découvrir notre belle région. Ils ont également participé aux cérémonies du 14 juillet.

En 2024, du 6 au 15 juillet, les membres du comité se déplaceront à Gornau.

Pour rejoindre le jumelage, il n'est pas nécessaire de parler allemand, et toutes les personnes intéressées peuvent rejoindre l'association pour devenir famille d'accueil et accueillir les hôtes allemands !

Contact

Stéphane DALIBOT

Tél : 06 11 09 16 74 Mail : sccsvdalibot@gmail.com

RETOUR EN IMAGES



Décembre 2023 - Marché de Noël



Braderie de la médiathèque



Janvier 2024 - Repas des aînés



Janvier 2024 - Vœux à la population



Novembre 2023 - Collecte alimentaire

Tous les événements sur ploermel.bzh et sur l'application **Imagina**

Agenda

Ça va se passer à Ploërmel

16 & 17 mars - Salle des Fêtes
Fête de la S^t Patrick

Le comité de jumelage Ploërmel Cobh Bretagne Irlande organise la traditionnelle soirée dansante.



Dimanche 17 mars - Place de la Gare
La Ploërmelaise - course caritative

Nouvelle édition de la marche course de 6 km. Nouveau parcours et course enfant au programme ! Départ à 10h.



Dimanche 17 mars
Course cycliste Ploërmel-St Maur

Vélo Sport Ploërmel organise pour la troisième année consécutive la course cycliste entre Ploërmel et St Maur.



Du 15 mars au 20 avril
Exposition à la médiathèque

Les chapelles du pays de Ploërmel, de l'artiste Patrick MAROT, seront exposées à la médiathèque de Ploërmel.



Vendredi 5 avril
Portes ouvertes écoles publiques

Rendez-vous dans les écoles Françoise Dolto et Jules Verne pour découvrir leur fonctionnement et les travaux des élèves.



Lundi 11 avril - Salle des Fêtes
Journée d'expertise gratuite

Faites expertiser vos biens (art, bijoux, timbres, etc.) gratuitement par Maître Ruellan, Maître Heurtault et Maître Kahl.



Samedi 13 avril - Médiathèque
Troc aux plantes

Venez échanger vos plantes d'intérieur et d'extérieur, et vous rencontrer entre passionnés de verdure.



Samedi 18 mai - Lac au Duc
Trail du Lac

Découvrez les nouveaux parcours de 8, 14 et 25 km, sans oublier les courses enfants. Infos et inscriptions sur traildulac.bzh



25 & 26 mai - Couvent des Carmélites
Mozart Face à Face - Quatuor Psophos

Concert qui fait partie de la saison culturelle Arth Maël de Ploërmel Communauté. Billetterie sur arthmael.bzh



Du 17 au 22 juin - Pôle Culturel
Portes ouvertes École de Musique

Découvrez le large éventail de cours proposés, entre apprentissage d'un instrument ou cours de chants.



Samedi 22 juin - Centre-ville
Fête de la Musique

Amateurs et groupes animeront le centre-ville sur les diverses scènes, avec la participation des commerçants.



Don du sang
Les prochaines dates de collecte

Mercredi 29 mai - Jeudi 30 mai
Jeudi 29 août - Vendredi 30 août
Jeudi 7 novembre - Vendredi 8 novembre



Dimanche

14
avril

10h • 19h

La Fête du Végétal Ploërmel

Place du Marché

Vente de plantes, conseils paysagistes
expositions, animations, art floral

animations@ploermel.bzh

[f](#) [@](#) ploermel.bzh

VILLE DE PLOËRMEL





Sven photographie / La Graine BZH De la **photo** à la **création**

Place de l'Union, un nouveau commerce a ouvert ses portes au mois de janvier. À l'intérieur, une double activité est exercée : d'un côté, Sven et sa galerie photo de paysages d'exception, de l'autre Nathalie, créatrice de bijoux, maroquinerie et dreads synthétiques.

« La photo est un partage »

Dans sa galerie de photos, Sven propose à la vente des clichés remarquables de paysages. Une véritable passion qui a commencé très tôt pour le photographe : « *J'ai commencé à prendre des photos très jeune avec l'argentique. Plus tard, j'ai travaillé dans le génie civil mais deux accidents de travail m'ont fait retourner sur ma passion, la photo.* »

Alors que ses clichés sont de plus en plus vus et partagés sur les réseaux, Sven décide de se mettre à son compte et de vendre ses créations. Il tiendra une galerie à Mauron avant de repartir sur la côte, qui lui donnera une réelle inspiration :

« J'aime photographier les tempêtes, la mer, les orages, jouer avec les contrastes du ciel. »

Pour lui, la photographie est un moyen de faire voyager les gens : « *Je fais visiter la Bretagne à travers mes clichés. La photo est un partage.* »

Bijoux, maroquinerie et dreads

À ses côtés, sa compagne Nathalie s'est installée et propose bijoux, maroquinerie et pose de dreads synthétiques : « *C'est mon métier depuis plus de 20 ans. C'est agréable d'avoir mon espace pour travailler. J'ai toujours de nouvelles idées, c'est compliqué de se restreindre* » sourit l'entrepreneuse.

+ d'infos

Sven photographie 06 72 97 51 55

Site web : svenphotographie.fr  

La Graine BZH 06 82 13 77 14

Site web : lagrainebzh.fr

Pensez-y !

Recensez-vous dans l'annuaire des commerçants

Vous venez d'ouvrir votre commerce en centre-ville ? Sur le site Internet de la Ville de Ploërmel, recensez-vous en quelques clics pour intégrer l'annuaire des commerçants. Une visibilité gratuite pour votre activité !



KB émoi Le plein d'idées cadeaux

Toujours place de l'Union, un nouveau concept store a ouvert ses portes depuis le mois de novembre : KB émoi.

À sa tête, Karine BARBÉ, une commerçante habituée du centre-ville, nous explique d'où est venu son projet : « J'avais auparavant un commerce, déjà dans le centre-ville de Ploërmel. J'ai sondé la population sur ses besoins en matière de commerces, et en m'inspirant de concept-stores de grandes villes, j'ai créé KB émoi. »

Les marques françaises en avant

Dans sa boutique, l'entrepreneuse propose de la petite décoration, bijoux, objets de design... Tout un univers autour du bien-être : « Je travaille avec des marques françaises » précise la commerçante pour qui les premiers mois ont été satisfaisants, notamment avec les fêtes de fin d'année.

Alors, en boutique ou sur son site en ligne, trouvez vos idées cadeaux avec KB émoi !

+ d'infos

KB émoi

Ouvert du mardi au samedi - 10h30-12h30/14h30-18h30

Tél : 02 97 75 83 76 Site web : kbemoi.com 



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

La Réserve « L'éducation à la consommation »

Rue Beaumanoir, dans le coeur de ville, Maxime JEHANNO et Olivia DEVEAUX invitent les amoureux des spiritueux à découvrir quelques pépites de leur sélection à La Réserve.

« Il s'agissait d'un projet de longue date. À l'origine, nous ne vendions uniquement que via notre site en ligne. Les résultats étant très bons, nous avons décidé de compléter notre offre par une boutique physique » explique le gérant.

Des produits d'exception

Dans la boutique, les commerçants proposent la vente de spiritueux (rhum, whisky, etc.) mais aussi une épicerie fine, pour tous les budgets : « Nous sommes attachés aux produits locaux, Bretons. Près de deux ans de sélection, nous ont permis d'affiner notre liste, nous avons tout goûté ! Certains de nos produits sont uniques, issus d'embouteilleurs indépendants et qu'on ne trouve pas partout. »

La récompense, ce sont des clients qui viennent de partout, de Nantes à Toulouse : « Nous proposons des dégustations, en boutique ou à domicile. » Et bien d'autres projets à venir.

+ d'infos

La Réserve

Ouvert du mardi au samedi 10h-13h / 15h30-19h30 (20h le vendredi) et le lundi de 15h à 19h30.

Site web : lareserve-conceptstore.com  

À la découverte de... Bezon, un village gaulois !

Le village de Bezon avec l'hôpital Bezon est le plus important du secteur sud-ouest de la commune. Il est étagé sur une pente douce, formé de deux alignements convergents vers le sud d'un groupe de maisons centrales entourées d'arbres et d'un alignement formant le triangle au nord.

La place principale, « le Carouge » planté d'arbres, d'un if près d'une croix en granit, lui donne un aspect pittoresque et ce malgré certaines constructions nouvelles qui ont quelque peu entaché son caractère harmonieux.

La beauté de ce secteur est due principalement à ses vallées boisées, ses petites prairies limitées par des talus plantés d'arbres illustrant le traditionnel paysage bocagé, (ici quelque peu épargné par le remembrement), avec la présence de landes ou d'effleurements rocheux, en particulier le site des rochers de la Villebouquais mais aussi au charme discret du Ninian qui rejoint l'Oust canalisé et de l'ancienne voie ferrée qui les longe.



Un peu d'histoire

À la préhistoire, ce lieu était déjà occupé par l'Homme, vu les traces qu'il a laissées.

En effet, il y a aux abords du village une allée couverte, tout comme à la Villebouquais (site classé Monument Historique), non loin. Le roc de ce plateau étant en schiste, les blocs de granit de l'allée couverte ont

dû être transportés de loin, ce qui permet de penser que depuis très longtemps les habitants devaient déjà être nombreux.



Une forteresse romaine ?

À l'époque gallo-romaine, Bezon devait également être important par sa situation sur le passage de la voie romaine Vannes-Aleth, qui devait longer la rivière de Yvel, mais aussi du fait de l'existence du lieu-dit « Chatelet- Bezon » qui semble avoir été une forteresse romaine.

Cette ancienneté de Bezon peut expliquer qu'au Moyen-Âge, il ait pu être une seigneurie importante qui possédait un hôpital ou une léproserie (Hôpital-Bezon), un moulin (moulin de Bezon) mais aussi un Carouge, terme qui signifie l'endroit où les ressortissants d'un fief se réunissaient pour délibérer et nommer le receveur des impôts.

Enfin, s'il n'y a pas trace de chapelle, les nombreuses et belles croix qui jalonnent ses chemins (croix Carouge, croix Dom Juan, croix Guillot, croix Cigogne et croix Périnet) confirment l'importance démographique de ce secteur christianisé au VI^e siècle.

L'existence nominale du village de Bezon est, en tout cas, très ancienne et bien antérieure à l'arrivée de Saint Armel et des Bretons en Armorique, d'ailleurs son nom n'est pas breton.



Bezou, village gaulois ?

Le nom Bezou que l'on trouve aussi dans la région parisienne, proviendrait d'HESIS, divinité Gauloise-Celte.

Fait permettant de confirmer cette prétention, en 1939 à l'hôpital Bezou, on a trouvé une vieille statuette en granit, à double face représentant d'un côté un vieillard fortement barbu casqué, drapé dans une tunique tenant à la main une massue et de l'autre côté un homme jeune imberbe. Autour de ces 2 personnages sans pieds est enroulé un serpent.

Selon un préhistorien qui l'a examinée, le docteur Marcel BAUDOUIN, président de la société d'émulation de Vendée, la statuette en question représente certainement une divinité gauloise à deux corps d'âges différents, datant de 500 à 100 ans avant Jésus-Christ.

Ce vieux dieu au maillet rappelle le dieu cochon, le maillet étant destiné à tuer le cochon sacré, c'est-à-dire la truie ou la laie.

On peut conclure que notre vieux village de Bezou serait Gaulois !



par Bernard OGER

Conseiller municipal

délégué au patrimoine, au tourisme, à la vie en ville et au pilotage de « Ploërmel 2035 »

+ d'infos

Découvrez un nouveau hameau de Ploërmel dans le prochain numéro !



Sport

Enfilez les baskets pour le Trail du Lac !

Dans le cadre du Festival Brocéliande Sport Nature organisé sur les rives du Lac au Duc à Taupont, le Trail du Lac attend les coureurs de tout niveau le samedi 18 mai 2024.

Pour cette nouvelle édition, les parcours ont été repensés. Fini le tour du lac, place à un dénivelé plus élevé et moins de boue ! **Au programme, des parcours de 8, 14 et 25 km pour les plus grands, et les 1, 2, 4 km et le relais parent/enfant pour les plus jeunes !**

Départs délocalisés

La commune de Guillac aura cette année l'honneur d'accueillir les départs délocalisés des 14 km et 25 km, pour faire découvrir aux coureurs de nouveaux sentiers dans un paysage d'exception. Le circuit de 8 km partira quant à lui toujours depuis la base de loisirs de Taupont.

UN CADEAU D'EXCEPTION

Pour cette édition, l'organisation offre un t-shirt collector du trail du lac **aux 600 premiers inscrits.**

Les inscriptions s'enchaînent, il ne faut pas tarder à s'inscrire !



Un classement entreprises sur le 8 km

Autre nouveauté de cette édition 2024, les entreprises ont la possibilité d'inscrire leurs collaborateurs et ainsi participer au classement entreprises sur la course de 8 km. Pour cela, il suffit de préciser au moment de l'inscription le nom de l'entreprise. Le classement prendra en compte les 3 meilleurs résultats de chaque entreprise. À vous de jouer !

2^e étape du Challenge des Trails

Pour la 3^e année consécutive, le Challenge des Trails de Ploërmel Communauté regroupe 6 épreuves dans 6 communes du territoire. Le Trail du Lac est la seconde épreuve après la Bourgad'Trail de Mauron organisé le 20 avril prochain.

Retrouvez le calendrier complet sur ploermelcommunaute.bzh

INSCRIPTIONS



traildulac.bzh

#9

18
MAI 2024

TRAIL BLAC

TAUPONT⁵⁶

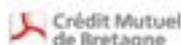
8 km | 14 km | 25 km

Courses kids
& Relais
Parents-Enfants

INFOS COMPLÈTES
& INSCRIPTIONS
Traildulac.bzh



PLÖERMEL
COMMUNAUTÉ



Ploërmel en mouvement

La séance du conseil municipal du 8 février a été consacrée au débat d'orientation budgétaire pour l'année 2024. Au-delà des scènes de vaudeville avec des personnes qui sortent, qui entrent et qui investissent, nous retiendrons l'esprit de responsabilité de la majorité devant les perspectives budgétaires et les simulations d'augmentation des prélèvements d'impôts fonciers.

Sur la période 2015-2021, les taux d'imposition de taxe sur le foncier bâti n'auront subi aucune augmentation sur cette période grâce à notre gestion sérieuse et économe et malgré une baisse annuelle des dotations d'Etat de 800 000 € par an.

Revenons quelques instants sur la composition du budget de cette année. Comme vous le savez et le vivez dans vos foyers, ce sont des dépenses et en face des recettes.

Côté dépenses, en 2024, quand bien même les investissements en cours pèsent sur les comptes, les charges annuelles subissent de plein fouet les conséquences des décisions gouvernementales : + 350 000 € de dépenses d'énergie, + 100 000 € de revalorisation des salaires, + 100 000 € d'augmentation des primes d'assurances tant sur les biens que les personnes, abandon de missions de l'État (cartes d'identité, passeports...), progression des charges générales à cause de l'inflation...

Côté recettes, la disparition de la taxe d'habitation a été certes compensée mais crée deux déséquilibres majeurs : confisquer une large part de l'autonomie financière des collectivités,

et ne réserver l'acquittement de l'impôt local qu'à 30 % des Ploërmelais quels que soient leurs revenus. Ils n'y sont bien évidemment pour rien. La conséquence se fait inéluctablement ressentir sur les 70% qui paient l'impôt et prive les premiers d'assumer leur participation à la vie citoyenne.

Par ailleurs, les commerces et locaux artisanaux en place ne sont impactés par la variation de taux que sur 50% de leur base fiscale. La charge de la fiscalité communale repose donc très majoritairement sur les propriétaires des locaux d'habitation.

Dépenses hors choix communal en forte progression, levier fiscal concentré sur peu de ressources et de contributeurs, notre commune, comme un très grand nombre d'autres, subit un effet ciseau inédit.

Nous voulons garder des équilibres financiers robustes et nous n'avons pas de planche à billets dans la cave de l'Hôtel de Ville. D'un côté, nous accentuons les efforts de rigueur sur les politiques communales, d'un autre, nous sommes obligés de recourir à des ressources complémentaires.

Une telle situation devrait amener tous les membres du Conseil municipal à un esprit de responsabilité. Or, les groupes minoritaires s'opposent à l'indispensable restructuration de la capacité d'autofinancement, outil stratégique pour la charge d'imposition sur les ménages qui paient l'impôt.

Face à ces désordres, la majorité garde le seul cap qui vaille, poursuit son action avec la même méthode depuis son arrivée en 2014 : attirer de nombreux investissements et resserrer autant que possible les charges de fonctionnement.

Ploërmel en transition

Double peine ?

Non, la difficulté ne réside pas uniquement dans les désagréments vibratoires des nouveaux pavés de granit en centre-ville.

Pour, entre autres, avoir choisi de dépenser 860 € par habitant d'argent public pour relooker les rues du centre à marche forcée sur 2 ans, la commune a des finances exsangues et une dette de 21 millions d'euros. Elle se tourne vers **VOUS** pour assumer ses erreurs en **augmentant le taux de la TAXE FONCIÈRE de 10%** en 2024. Les élus de la majorité prévoient encore une augmentation de 10% pour 2025. Ces taux s'appliquent sur la valeur locative des logements qui est elle aussi réévaluée tous les ans en fonction de l'inflation.

Après les augmentations de 2% du taux en 2021 et de 2,5% en 2022, nous subissons quatre augmentations sur un mandat de 6 ans, lorsqu'en France c'est une seule en moyenne. Du jamais vu, juste le contraire de la promesse électorale qui excluait l'augmentation des impôts locaux !

Du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2024, l'indice des prix augmente de **+15,2%**. Mais votre taxe foncière augmente sur la même période de **+ 36,6%** pour la part communale.

Avec l'augmentation de 2025 on attendrait plus de 50% de majoration par rapport à 2020 !

Nous défendons et défendons plus de sobriété dans les investissements et qu'ils soient plus ciblés sur la lutte contre le réchauffement climatique. Groupe Ploërmel en Transition – g.payot@ploermel.bzh- Page facebook : ploermelentransition

Ploërmelais Notre Avenir

Lors du dernier débat d'orientations budgétaires du 8 février 2024 nous apprenions que la ville de Ploërmel va recourir à une augmentation de la taxe foncière de 10 % en 2024 et de 10 % en 2025 sur la part communale afin d'éviter le surendettement. Cela portera à une augmentation de plus de 26 % de la part communale de la taxe foncière sur la durée du mandat 2020-2026 (sans compter l'augmentation des bases).

À cela il convient d'ajouter une augmentation de 163 % de la part de l'intercommunalité de la taxe foncière au cours de la mandature. Ces très fortes augmentations d'impôts ne serviront qu'à couvrir des investissements disproportionnés ou peu utiles pour la population. Des investissements nécessaires pour les administrés sont de ce fait reportés sine die (piste d'athlétisme, mur d'escalade, salle de spectacle, rénovation de la salle de basket et de handball ...).

En septembre 2023 nous avons appris qu'un promoteur immobilier souhaitait réaliser 3 immeubles sur la Place Saint Jean-Paul II. Notre groupe s'oppose fortement à ce projet pour des questions de sécurité des élèves, d'accessibilité à notre centre-ville (places de parking supprimées), d'esthétisme de notre ville.

Pour plus d'informations vous pouvez nous retrouver sur <https://www.facebook.com/ploermelaisnotreavenir>



PÔLE SOCIAL

26 rue du Général Leclerc
56800 Ploërmel
02 97 73 20 75

VEUVES ET VEUFs DU MORBIHAN

3^e lundi du mois de 10h à 12h
02 97 47 42 80

EFAI TOXICOMANIE

4^e mercredi du mois de 18h30 à 20h
02 97 76 49 00

GROUPE DE PAROLE DE PERSONNES ENDEUILLÉES

2^e jeudi du mois de 20h à 22h

LA SANTÉ DE LA FAMILLE

1^{er} et 3^e mardis du mois de 18h à 20h
1^{er} et 3^e vendredis du mois
de 20h30 à 22h30
4^e vendredi du mois de 18h à 20h



PÔLE CULTUREL

3 rue de Guibourg
56800 Ploërmel
02 97 74 08 21

LA FRANCE MUTUALISTE

1^{er} vendredi du mois de 9h à 13h
06 31 17 02 53

MAISON DES SOLIDARITÉS

Rue Barthélémy Thimmonier
56800 Ploërmel
02 97 73 20 98

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi et jeudi de 14h à 16h30
02 97 74 31 66

ÉPICERIE SOCIALE

Mardi de 14h à 16h
02 97 74 06 53

SECOURS POPULAIRE

Mercredi et vendredi de 9h à 11h30
09 71 33 39 70 - spfploermel@orange.fr

SECOURS CATHOLIQUE

1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h30 à 16h30
06 08 81 80 34

FAMILLES PLOËRMELAISES

02 97 72 11 26 et 06 73 25 16 24

AMAP

Jeudi de 17h45 à 20h
02 97 74 85 08

CAARUD

Jeudi de 17h à 18h30
02 97 73 39 81



SERVICE AMÉNAGEMENT ET HABITAT

38 place de l'Hôtel de Ville
56800 Ploërmel

ESPACE INFO HABITAT

38, Place de l'Hotel de Ville
56800 Ploërmel
02 97 22 34 54

FRANCE SERVICES

10 boulevard des Carmes
56800 Ploërmel
02 56 61 80 02

CENTRE D'INFORMATIONS SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

UFC QUE CHOISIR

ACCÈS AU DROIT NORD MORBIHAN-ADNM

ATLAS PRESTATIONS

CONCILIAEUR DE JUSTICE

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (DDFIP)

ESPACE AUTONOMIE SANTÉ EST MORBIHAN (EAS)

FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET DES HANDICAPÉS (FNATH)

FRANCE VICTIMES

LADAPT OUEST

LASER EMPLOI

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

SAUVEGARDE 56

SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION (SPIP)

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES - UDAF

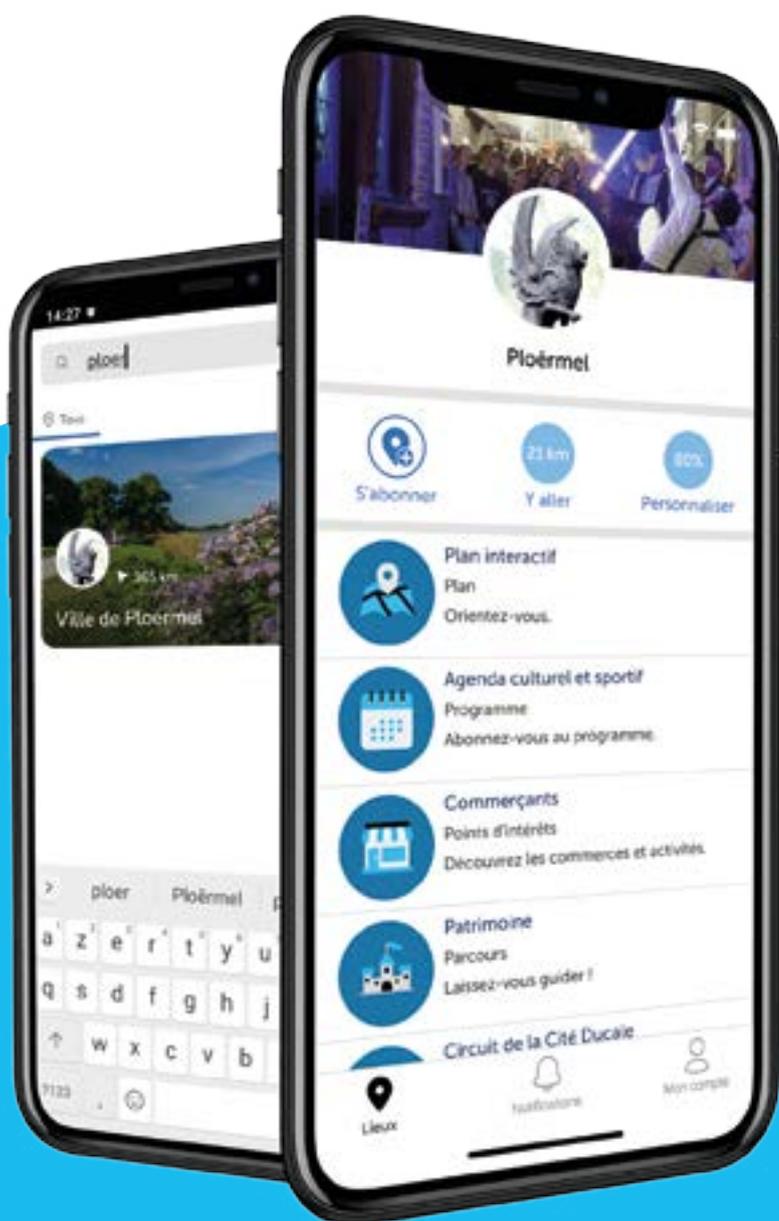
AVOCATS DU BARREAU DE VANNES

INFORMATIONS ET HORAIRES SUR
PLOERMELCOMMUNAUTE.BZH



IMAGINA

APPLICATION OFFICIELLE DE PLOËRMEL



- 1 TÉLÉCHARGEZ IMAGINA**
- 2 CHOISSEZ « REJOINDRE »**
- 3 RECHERCHEZ PLOËRMEL**
- 4 ABONNEZ-VOUS !**

disponible sur



VILLE DE PLOËRMEL

